



ANTOINE FIORONI  
avocats

---

**6, place de l'Hôtel de Ville  
32600 L'ISLE JOURDAIN**

---

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'AGE en date du 28 février 2020 de la société **SCM RENAUD-SOULERE**, société civile de moyens au capital de 2.000 euros dont le siège social est 1 place de la révolution française 31700 BLAGNAC, RCS TOULOUSE 808 625 909, il a été décidé de modifier la dénomination sociale « SCM RENAUD-SOULERE » qui devient « SCM SOULERE – LE NEINDRE » à compter du 28 février 2020. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Aux termes du même Procès-Verbal, la société a constaté la démission du Docteur Virginie RENAUD de ses fonctions de co-gérant au 20 décembre 2019 à minuit, et a décidé un remplacement par le Docteur Hélène LE NEINDRE, nommée co-gérant, demeurant 8 rue Thionville – 31000 TOULOUSE à compter du 28 février 2020.

**Pour avis  
Le Gérant**

---